DESTORBANCE

(export du DFSM au 05/11/2026 à 21:49)

var DESTOURBANCE

[1] DESTORBANCE Médecine - Médecine

nom fém.
Etymologie FEW III, 102a disturbare

Définition

Empêchement du bon déroulement de la conception.

Notes

- Note encyclopédique

 Le terme de *destorbance* a, hors du contexte scientifique, le sens de "perturbation, trouble, empêchement, dommage" (DMF 2023, entrée *détourbance*). Le texte cité évoque la notion de la semence masculine et de la semence féminine qui, lorsqu'elles sont réunies, permettent la conception : le terme est ici utilisé pour montrer que si un "empêchement" vient de l'homme ou de la femme lors du mélange de ces deux spermes, la conception n'a pas lieu. Il est donc possible que le terme puisse désigner, par euphémisme, une forme d'infertilité ou tout autre problème qui empêcherait la conception. [L. Viénot]

Citations

- […] mais si come dit Ypocras e Galien : quant la semence del home e la semence de la femme se asemblent ensemble : donque puet la femme conceivre si destourbance ne vienge del home ou de la femme com il est dit en le livre qui est fait de femmes.
 Jourdain de Redinges [Pseudo-Hippocrate], *Le livre Ypocras, 1ère moitié du XIVe s., fol. 172 v.*